

## POUR UN NOUVEAU REFERENTIEL DE NIVEAUX EN RANCE SITES D'OBSERVATION A PRIVILEGIER

### POUR LE TEST 12,60 M

- ⇒ Site de Boschet
- ⇒ Zones de mouillages
- ⇒ Perrés positionnés après l'écluse du Châtelier
- ⇒ Quai de Saint Suliac/accès à la guinguette
- ⇒ Le Souhaitier
- ⇒ Cale et moulin de Mordreuc

### POUR LE TEST DE NIVEAU TRES BAS

- ⇒ Zones de mouillages
- ⇒ Site de Quelmer (maintien de l'accès à la cale de mise à l'eau)